



Protections immobilières

UNE PROTECTION SUR MESURE POUR RÉPONDRE À VOS IMPRÉVUS



Une protection *étendue* lors de délais et désistements

Une *large* couverture des frais juridiques

Un service d'assistance légale *disponible* pour répondre à toutes vos questions

Un soutien indispensable AVANT et APRÈS votre passage chez le notaire

Les avantages du programme

Le programme **Protections Immobilières** offre plusieurs avantages qui agissent comme des valeurs ajoutées à l'encadrement de la Loi sur le courtage immobilier qui permet aux acheteurs et aux vendeurs de procéder à leur transaction en toute quiétude.

Les différents frais de compensation de cette couverture ont été fixés afin de correspondre aux réalités rencontrées par les consommateurs lors d'une transaction immobilière. De plus, **Protections Immobilières** est l'un des programmes les plus généreux offerts sur le marché.

Ces protections vous sont offertes sans **frais additionnels** par votre courtier immobilier et vous permettent de profiter d'une tranquillité d'esprit inestimable lors de la transaction la plus importante de votre vie.



POURQUOI adhérer à une assurance dans le cadre d'une transaction immobilière ?

Afin de répondre aux impondérables d'une importante transaction immobilière qui implique plusieurs parties, il est nécessaire de pallier aux éventuels problèmes qui peuvent survenir lors d'une transaction immobilière.

La sécurité et l'encadrement sont des priorités pour votre courtier et l'assurance **Protections Immobilières** du RCIQ permet de répondre à plusieurs cas de figure, vous assurant ainsi de vivre une expérience en toute quiétude.



Protection contre les délais et les désistements

Afin de pallier aux nombreux imprévus pouvant survenir avant la conclusion d'une transaction, l'assurance **Protections Immobilières** peut vous offrir une compensation allant jusqu'à **25 000\$** afin de couvrir les frais engendrés* lors d'un délai ou d'un désistement de l'une ou l'autre des parties avant la signature de l'acte notarié.



Assurance des frais juridiques

Comme l'achat ou la vente d'une propriété peut révéler plusieurs surprises, notre protection donne accès à une assurance juridique couvrant des frais légaux* allant jusqu'à **3 000\$** durant une période d'un an.



Assistance légale

Un service d'assistance légale spécialisé en immobilier vous garantit un service disponible du lundi au vendredi, de 9h à 20h, afin de répondre à toutes vos questions en lien avec votre transaction. Disponible pendant la première année suivant votre achat, l'assistance légale continue de vous soutenir et de vous encadrer même après la signature chez le notaire, pour un service de qualité qui vous place en priorité.

*Pour obtenir les termes et conditions d'admissibilité, consultez la police d'assurance du programme Protections Immobilières.

Profitez de la meilleure protection



STÉPHANIE LAMONTAGNE

Courtier immobilier agréé DA

PHILIPPE BEAUBIEN

Courtier immobilier résidentiel

Tél. : **1 (844) 757-2525**

www.equipebl.com
info@equipebl.com

ÉQUIPE BL
AGENCE IMMOBILIÈRE

